



REPUBLIQUE DU NIGER
CABINET DU PREMIER MINISTRE
AUTORITE DE REGULATION DES
TELECOMMUNICATIONS ET DE LA POSTE

Avis d'Appel d'Offres Ouvert International n°04/2018/ARTP

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés publié dans l'hebdomadaire « **Sahel Dimanche** », n° 1772 du 12 janvier 2018.
2. L'ARTP finance sur fonds propre l'édition de l'annuaire universel des services de télécommunications au titre du Marché N°04/2018/ARTP.
3. L'ARTP sollicite des offres fermées de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour l'édition de l'annuaire universel des services de télécommunications.
Le délai de livraison souhaité est de quatre-vingt-dix (90) jours
4. La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert tel que défini dans le Code des Marchés publics à l'article 30 du code des marchés publics et des délégations de service public, et ouvert à tous les candidats éligibles.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Directeur de la Logistique et de l'Approvisionnement de l'ARTP; *courriel* : midou.saley@artp.ne ou aikoyo2002@yahoo.fr, et prendre connaissance des documents d'Appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après *Direction de la Logistique et de l'Approvisionnement de l'ARTP sise derrière la Commune II Niamey* du lundi au jeudi de 09h à 17h et le vendredi de 09h à 12h.
6. Les exigences en matière de qualifications sont celles décrites dans le DPAO.
7. Les candidats intéressés peuvent consulter gratuitement le dossier d'Appel d'offres complet ou le retirer à titre onéreux contre paiement d'une somme non remboursable de **deux cent mille (200 000) francs CFA**, à **virer au compte SONIBANK n°NE064 01001 251110 56761/19, Code SWIFT :SOCNNENI**.
8. Le Dossier d'Appel d'offres sera adressé par *courriel ou téléchargé directement sur le site web de l'ARTP* suivant : www.artp.ne.
9. Les offres devront être soumises à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Direction Générale de l'ARTP au plus tard le **01 août 2018 à 09h**. Les offres déposées après la date et l'heure limites fixées pour la remise des offres ne seront pas acceptées.
10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de deux pour cent (2%) de l'offre toutes taxes comprises.
11. Les candidats resteront engagés par leur offre pendant une période de *cent vingt (120) jours* à compter de la date limite du dépôt des offres comme spécifié au point 18.1 des IC et aux DPAO.
12. Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent assister à l'ouverture des plis le **01 août 2018 à 10h** à l'adresse suivante : *salle des réunions au 4^{ème} étage de l'immeuble de l'ARTP sise derrière la commune II Niamey*.

Madame BETY Aïchatou Habibou Oumani